



# **AXA OR ET MATIERES PREMIERES**

# SOMMAIRE

---

## Rapport du Conseil d'administration

présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 avril 2021

### Annexes

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de la SICAV au cours de l'exercice

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Tableau des acquisitions et prêts / emprunts de titres et OTC

Tableaux relatifs à la réglementation « Securities Financing Transactions Regulation (SFTR) »

Tableau relatif aux principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres

---

## Bilan au 31/12/2020 et au 31/12/2019

Actif

Passif

## Hors-bilan au 31/12/2020 et au 31/12/2019

## Compte de résultat au 31/12/2020 et au 31/12/2019

### Annexes

Règles et méthodes comptables au 31 décembre 2020

Evolution de l'actif net de l'OPCVM

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres

Compléments d'information au 31 décembre 2020

---

## Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et Rapport spécial sur les conventions règlementées

---

## Texte des Résolutions présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle / Mixte (Ordinaire et Extraordinaire)

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**AU 31 DECEMBRE 2020**

**PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Mme Véronique TOUSSAINT-MONDET

**ADMINISTRATEURS**

AXA INVESTMENT MANAGERS  
représentée par Mme Anita BARCZEWSKI

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS  
représentée par M. Serge PIZEM

Mme Anne VISONNEAU

AXA FRANCE IARD  
représentée par Mme Fanny GAMA Luis

**SECRETAIRE DU CONSEIL**

Mme Virginie JOB

**DIRECTION GENERALE**

**DIRECTEUR GENERAL**

M. Matthieu TONNEAU

**CONTROLE EXTERNE**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

MAZARS

## Rapport du Conseil d'administration

Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 avril 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en vue de vous présenter le rapport d'activité du dernier exercice de la SICAV AXA OR ET MATIERES PREMIERES (« SICAV ») et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2020, ainsi que le projet d'affectation des sommes distribuables conformément à la loi et aux statuts.

### **1 - CONJONCTURE ECONOMIQUE ET FINANCIERE : BILAN 2020**

Cette année 2020 restera particulière par la multiplicité et la gravité des chocs survenus. La pandémie a déclenché une crise sociale et économique d'une ampleur rarement vue en temps de paix. Sans le soutien massif des États et des banques centrales, nous aurions assisté à une réelle hécatombe. Ce fut une année éprouvante mais il y a également eu quelques motifs d'espoir avec la découverte de plusieurs vaccins en à peine dix mois, des avancées politiques majeures au sein de l'Union Européenne (UE), ou encore des engagements politiques forts de la part de la Chine, de l'UE, et prochainement des Etats-Unis pour réduire les émissions de CO2.

Sans surprise, la pandémie a considérablement affecté l'économie américaine et l'activité a évolué au gré des restrictions. Sur 2020, une (dé)croissance de -3,4% du Produit Intérieur Brut (PIB), a été anticipée mais de nombreuses incertitudes ont perduré sur le quatrième trimestre en proie à une troisième vague d'importance. Au pire de la crise, le chômage a atteint 14,7% (+11,2 points) avant de retomber à 6,7%. Toutefois, le nombre d'emplois détruits ou non recouverts s'élevait encore à 10 millions en fin d'année. Le gouvernement est rapidement intervenu avec un premier plan de soutien de \$2300Mds en avril puis un second d'environ \$900Mds en décembre après de nombreuses semaines de tractation au Congrès. Les plans contiennent presque exclusivement des mesures de soutien immédiat aux ménages et aux entreprises : chèques envoyés aux ménages, renforcement des allocations chômage, prêts sous conditions, garanties d'Etat, sans oublier des aides aux États pour faire face à l'expansion de la pandémie : tests, campagne de vaccination. Un vrai plan de « relance » verra probablement le jour en 2021 avec l'administration de Joe Biden, nouveau président des Etats-Unis, conforté en plus par le basculement du Sénat côté Démocrates. En parallèle, la Réserve Fédérale (Fed) a soutenu les mesures budgétaires et contré les risques financiers liés à l'arrêt de l'économie. Au-delà des mesures d'urgence visant à assurer la liquidité en situation de crise, elle a ramené ses taux directeurs au plancher [0-0,25%], relancé et étendu ses programmes d'achats d'actifs et attribué des facilités de crédit exceptionnelles.

En zone euro, l'activité économique a été encore plus affectée par les mesures de restrictions. Un premier confinement strict, intervenu en mars-avril 2020, a mis l'économie complètement à l'arrêt (tombée à environ 70% de son activité habituelle). Les États et la Banque Centrale Européenne (BCE) n'ont eu d'autres choix que de promulguer des mesures d'urgence visant à limiter les faillites d'entreprises, la fragmentation sur les marchés obligataires et assurer le maintien de conditions de crédits favorables. Il est encore trop tôt pour dire si ces mesures ont suffi mais elles ont limité les conséquences sociales et économiques. Fort de ces soutiens, l'activité a fortement rebondi au troisième trimestre avant de décliner au quatrième trimestre, impactée par une seconde vague et une résurgence des restrictions nécessitant de nouveau un soutien budgétaire et monétaire. Au cœur de la crise, la BCE a été relativement réactive et a multiplié les moyens d'action. L'annonce la plus importante a été la création d'un nouveau programme d'achat d'actifs, le Programme d'achats d'urgence pandémique (PEEP), à hauteur de €1850Mds, mais elle a également continué à inciter les banques à distribuer des crédits tout en soutenant les créances à risque fragilisées par l'arrêt de l'économie. Sa politique très interventionniste s'est renforcée lors de la deuxième vague et elle devrait perdurer encore plusieurs trimestres compte tenu de la faiblesse de l'inflation. Au-delà des plans nationaux de soutien, il faut noter l'étape franchie par l'UE dans la définition d'un plan de relance financé en partie par une émission de dette commune. Malgré plusieurs péripéties, le plan de relance « Next Generation EU » (NGEU) devrait être adopté début 2021.

L'économie britannique a probablement été la plus affectée par la pandémie. Un confinement tardif mais plus long a complètement paralysé le pays, tandis qu'il se battait déjà avec les incertitudes liées à sa sortie de l'UE. Comme dans les autres pays, un soutien budgétaire massif et coordonné avec la banque centrale a permis de limiter le désastre. Concernant le Brexit, un accord a été trouvé fin décembre et il ne manque que l'approbation par le parlement européen. Finalement, le Royaume-Uni devrait bel et bien avoir accès au marché unique sans quotas ni droits de douanes pour les biens, tandis qu'un nouvel encadrement des règles de la concurrence verra le jour.

En Chine, le confinement drastique semble avoir été une réussite puisqu'en fin d'année, elle ne recense quasiment plus de nouveaux cas. La reprise de l'activité économique fut soutenue et seulement ponctuée par quelques difficultés extérieures avec la fermeture des économies occidentales. Les soutiens budgétaires et monétaires furent principalement orientés vers la résilience des entreprises, tandis que les ménages ont dans un premier temps souffert de la perte de revenus. La Chine devrait afficher une croissance positive en 2020, autour de +2,3%.

Le Japon a été relativement épargné par la pandémie, même si son économie en a souffert, comme en témoigne la baisse de PIB attendue pour 2020 (-5.5%). L'activité industrielle a été impactée par la fermeture de la Chine en début d'année, puis celle des Etats-Unis, tandis que la demande domestique restait atone. Le gouvernement a également mis en place des mesures de soutien du revenu des ménages et des entreprises tandis que la Banque du Japon (BoJ) a renforcé son arsenal monétaire en ouvrant les vannes du crédit et en augmentant ses volumes d'achats d'actifs.

Dans ce contexte, les marchés d'actions ont connu de fortes variations avec une progression régulière en début d'exercice puis un effondrement de mi-février à mi-mars 2020, suivi d'un net rebond entaché de 2 fortes baisses à l'automne. Du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020, l'indice global a été en hausse à +13,5% en devises locales mais cachait des disparités importantes entre pays. Parmi les pays développés, les Etats-Unis enregistraient une des meilleures performances (+20,7%), suivis par le Japon (+8,8%), tandis que la Suisse (+1,9%) et la zone Pacifique hors Japon (+0,3%) étaient en légère hausse. A l'inverse, la zone Euro était en recul de -1% avec des évolutions hétérogènes selon les pays : France -4,5%, Allemagne +2,3%, Italie -6,6%, Espagne -12,6% et Portugal +5%. Le marché britannique accuse une très nette baisse à -13,2% (Indices MSCI, dividendes réinvestis en devises locales). Les pays émergents ont été également en nette hausse de +8,5% en euro et +18,3% en US dollar. Sur la période, les meilleures performances sectorielles sont venues de la technologie, la consommation de biens durables, les télécoms et les matériaux. En revanche, l'énergie, les financières, l'immobilier et les services aux collectivités ont affiché les plus mauvaises performances (MSCI World). Enfin, les petites capitalisations ont affiché des performances meilleures que celles des grandes capitalisations, ainsi l'indice MSCI Europe Small Caps en euro était en hausse de +4,6% contre -3,3% pour l'indice MSCI Europe.

Sur les marchés obligataires, l'inflexion des politiques monétaires et la dégradation de la conjoncture résultant de la pandémie ont déterminé l'évolution des taux. Après une période de normalisation, les taux à 10 ans ont repris le chemin de la baisse. Aux Etats-Unis où la Réserve Fédérale a baissé son taux directeur de +1,75% à +0,25%, les taux à 10 ans ont été en recul de 100 points de base (pb) à +0,91% malgré un rebond à +1,3% mi-mars 2020 à la suite d'inquiétudes sur la liquidité et une hausse graduelle au dernier trimestre 2020. En zone Euro où la BCE a maintenu ses taux directeurs, les évolutions des taux à long terme ont été plus modestes. Ainsi, les taux à 10 ans ont été en baisse de 38pb à -0,57% en Allemagne et de 46pb à -0,34% en France. La tendance a été identique, voire meilleure pour les pays périphériques mais les taux à 10 ans sont restés en territoire positif : Espagne -42pb à +0,05%, Italie -87pb à +0,54%. Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a baissé son taux directeur de +0,75% à +0,10% et le taux à 10 ans a reculé de 67pb à +0,20%. Au Japon, les taux à 10 ans ont clôturé l'exercice à +0,02% en hausse de +3pb sur l'année. Les performances des marchés de crédit ont également été heurtées. Après un élargissement très marqué des « spread » de février à avril 2020, les programmes d'achat des banques centrales ont permis le resserrement des « spread » sur la catégorie « investissement » à des niveaux proches de fin 2019 et plus encore sur le haut-rendement, sans toutefois retrouver les niveaux d'avant crise. L'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate, représentatif du marché obligataire mondial pour la catégorie investissement, a progressé de 4,4% (performance couverte en euro). Enfin, les obligations indexées sur l'inflation ont affiché des performances supérieures à celles des obligations nominales.

Sur le marché des changes, la plupart des principales devises se sont dépréciées contre euro. Ainsi, le dollar US a reculé de -8,2%, le yen de -3,5% et la livre de -5,4%. En revanche, le franc suisse a progressé légèrement de +0,2% contre euro.

Sur le marché des matières premières, les cours du pétrole ont été en forte baisse (Brent en dollar à -23,8%) ; les performances des matières premières agricoles et des métaux industriels ont été en hausse (cuivre +24,8%), de même que l'once d'or qui a progressé +25,3%.

## **2 - ACTIVITE ET EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SICAV**

La SICAV AXA OR ET MATIERES PREMIERES a pour objectif de répliquer la performance de son benchmark composé pour les deux tiers de l'indice « FTSE World Mining » qui regroupe les grandes entreprises internationales du secteur minier et pour un tiers celui du « FTSE Oil & Gas Producers » qui regroupe les grandes capitalisations internationales du secteur de production et d'exploitation de l'or noir.

Pour atteindre l'objectif, le gestionnaire investit dans des actions d'entreprises actives dans les secteurs d'activités représentés dans le benchmark.

Entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020, la performance nette (part RC et part RD) de la SICAV a été de -4,60%, celle de l'indice de référence de -2,58%.

L'écart de suivi entre l'évolution de la valeur liquidative de la SICAV et l'évolution de l'indice s'est élevé à 0,24% (*tracking error annualisée*), soit un niveau inférieur aux 2% prévus par les documents réglementaires.

### **Rappel des performances annuelles calculées nettes de frais de gestion :**

	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Portefeuille (part RC)</b>	- 4,60%	23,85%	- 4,92%	8,18%	53,96%
<b>Portefeuille (part RD)</b>	- 8,52%	21,52%	- 6,29%	7,43%	49,63%
<b>Indice de référence*</b>	- 2,58%	26,54%	- 3,00%	10,28%	57,01%

\*2/3 FTSE WORLD MINING - TOTAL RETURN GROSS + 1/3 FTSE WORLD OIL & GAS PRODUCERS - TOTAL RETURN GROSS

*Les chiffres cités ont trait aux années et aux mois écoulés et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.*

## **3 - SOMMES DISTRIBUABLES – AFFECTATION**

Le compte de résultat fait apparaître un résultat sur opérations financières de 4.589.225,28 € au 31 décembre 2020 en diminution par rapport à celui constaté lors de la clôture de l'exercice précédent.

Après déduction des 1.900.291,20 € prélevés au titre des frais de gestion, le revenu net de l'exercice s'élève à 2.688.934,08 €.

Après prise en compte des (320.540,97) € figurant au compte de régularisation des revenus de l'exercice, le revenu net de l'exercice s'élève à 2.368.393,11 €.

Compte tenu (i) du report à nouveau de l'exercice précédent de 11.435,60 €, (ii) des plus-values nettes réalisées au cours de l'exercice 2020 d'un montant de (4.137.723,13) € et (iii) des plus-values nettes antérieures non distribuées d'un montant de 2.727.511,18 €, le total des sommes distribuables s'élève à 969.616,76 €.

Conformément à l'article 28 des statuts de la SICAV, nous vous proposons de répartir les sommes à affecter, soit 969.616,76 €, ainsi qu'il suit :

- Distribution	939.045,09 €
- Capitalisation	(2.704.053,76) €
- Report à nouveau de l'exercice	7.114,25 €
- Plus et moins-values nettes non distribuées	2.727.511,18 €

Ainsi, pour les actions de distribution et sous réserve de votre approbation, le dividende serait fixé à 0,59 € par action en circulation, éligible pour les personnes physiques à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Nous vous proposons de fixer au 14 avril 2021, la date de détachement de ce dividende, sa mise en paiement s'effectuerait sans frais à compter du 16 avril 2021.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	2017	2018	2019
Nombre d'actions D	1.763.382,0519	1.474.845,1674	1.578.004,4092
Dividende	0,41 €	0,61 €	1,12 €
Dividende éligible à l'abattement	0,41 €	0,61 €	1,12 €
Dividende non éligible à l'abattement	-	-	-

#### **4 - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

#### **5 - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

##### **1. Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux**

Vous trouverez en annexe conformément à l'article L. 225-37-4 1° du Code de commerce la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chaque mandataire social durant l'exercice écoulé.

##### **2. Situation des mandats des administrateurs**

###### **3.1 Renouvellement du mandat d'administrateurs**

Nous vous précisons que les mandats d'administrateur de Mesdames Véronique TOUSSAINT-MONDET et Anne VISONNEAU ainsi que des sociétés AXA INVESTMENT MANAGERS et AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS arriveront à échéance à l'issue de la présente assemblée.

Nous vous demandons, en conséquence, de bien vouloir les renouveler pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

#### **6 - TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la SICAV au cours de chacun des cinq derniers exercices.

#### **7 - MODIFICATIONS AFFECTANT LA SICAV ET MISE A JOUR CORRELATIVE DES DOCUMENTS REGLEMENTAIRES**

Nous vous présentons ci-dessous les modifications intervenues au cours de l'exercice écoulé et ayant entraîné les mises à jour suivantes :

##### **Mise à jour du prospectus :**

- Modification de la durée de placement minimum recommandée (5 ans au lieu de 8 ans).
- Mise à jour de la rubrique "Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables" : mention "résultat net" remplacée par "revenu net" (notion élargie avec la Loi Pacte).
- Mise à jour des statuts en conformité avec la loi Pacte et la loi Soilihi.

**Mise à jour du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) :**

- Modification de l'indicateur « *Synthetic Risk and Reward Indicator – SRRI* » (indicateur synthétique de risque et de performance)
- Mise à jour annuelle en vue de l'actualisation des données.

**8 - RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul choisie pour mesurer le risque global de la SICAV est la méthode du calcul de l'engagement telle que prévue aux termes de l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers n°2011-15 relative aux modalités de calcul du risque global des OPCVM et des FIA agréés.

**9 – FRANCHISSEMENT DE SEUILS**

Conformément aux dispositions légales et réglementaires et au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, AXA INVESTMENT MANAGERS a déclaré, auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, au titre des OPCVM et FIA gérés, les franchissements des seuils de participation mentionnés à l'article L.233-7 du Code de commerce.

**10 - EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

Au cours de l'exercice écoulé, les décisions de vote ont été prises conformément à la politique de vote définie par AXA INVESTMENT MANAGERS et aux meilleures pratiques en place sur le plan national pour préserver l'intérêt des porteurs. Cette politique est exposée en détail sur le site Internet d'AXA INVESTMENT MANAGERS (<https://particuliers.axa-im.fr/investissement-responsable/engagement-et-vote>). Conformément aux dispositions de l'article D533-16-1 du Code monétaire et financier, un rapport dans lequel la Société de Gestion de portefeuille rend compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote est disponible sur le site Internet d'AXA INVESTMENT MANAGERS sous la rubrique « investissement-responsable/engagement-et-vote ».

Conformément à la politique de vote d'AXA INVESTMENT MANAGERS et aux meilleures pratiques en place sur le plan national pour préserver l'intérêt des porteurs, la SICAV ne vote généralement pas dans les marchés où le blocage des actions est appliqué lors de l'exercice des droits de vote. Ainsi, les positions détenues dans des fonds structurés ou indiciels ne donnent pas lieu à l'exercice du droit de vote correspondant, car les dispositions relatives au blocage des titres représentent une restriction trop importante par rapport à la liquidité de l'investissement. Cette politique est exposée en détail sur le site d'AXA INVESTMENT MANAGERS (<https://particuliers.axa-im.fr/investissement-responsable/engagement-et-vote>) sous la rubrique : « investissement-responsable/engagement-et-vote ».

**11 - INFORMATION SUR LA REMUNERATION**

Conformément aux exigences de transparence sur la rémunération applicable aux sociétés de gestion de portefeuille, la présente section expose les éléments principaux des politiques et pratiques de rémunération mises en œuvre par AXA Investment Managers (ci-après "AXA IM"). Des précisions supplémentaires actualisées concernant notamment le Comité de rémunération et la manière dont la rémunération et les avantages sont attribués aux salariés sont également disponibles en ligne à l'adresse suivante : [www.axa-im.com/remuneration](http://www.axa-im.com/remuneration). Un exemplaire papier de ces informations est disponible, sans frais sur demande.

**Gouvernance** - Une Politique globale, validée et réexaminée annuellement par le Comité de rémunération d'AXA IM, définit les principes de rémunération applicables à l'ensemble des entités du Groupe. Elle tient compte de la stratégie d'AXA IM, de ses objectifs, de sa tolérance au risque et des intérêts à long terme de ses clients, actionnaires et salariés. Dans la lignée des politiques et procédures de rémunération définies et validées au niveau du Groupe AXA IM, le Comité de rémunération veille à ce que la Politique globale de rémunération soit appliquée de manière cohérente et équitable au sein d'AXA IM et à ce qu'elle soit conforme aux réglementations et recommandations en vigueur en matière de rémunération.



L'évaluation centrale et indépendante de la conformité de la mise en œuvre de la Politique globale de rémunération aux procédures et politiques adoptées par le Groupe AXA IM est effectuée par le Département de l'audit interne du Groupe AXA IM qui présente chaque année ses conclusions au Comité de rémunération d'AXA IM pour lui permettre d'effectuer ses diligences.

Ces conclusions n'ont fait état d'aucune remarque particulière au sujet de la conformité de la mise en œuvre de la Politique globale de rémunération.

Le résultat de l'examen annuel du Comité de rémunération d'AXA IM est présenté au Conseil d'administration d'AXA Investment Managers Paris ainsi que les modifications apportées à la Politique globale de rémunération.

Ces modifications portent principalement sur la mise à jour des principes globaux de la politique de rémunération différée, la suppression de l'attribution des droits à Actions de Performance AXA IM et des stock-options du groupe AXA, le rappel des règles d'équités dans l'attribution des rémunérations (neutralité en terme de sexe, religion, âge, orientation sexuelle, statut marital...) et l'introduction d'une section relative à la prise en compte du risque de durabilité, pour garantir leur conformité avec l'ensemble des réglementations en vigueur, en particulier le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers et leur alignement sur les stratégies commerciales et de ressources humaines au sein du Groupe AXA Investment Managers.

**Eléments quantitatifs** - Les données chiffrées fournies ci-après concernent AXA Investment Managers pour l'ensemble des filiales du Groupe AXA Investment Managers et tous types de véhicules d'investissement confondus au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les montants relatifs aux rémunérations se sont vu appliquer une clé de répartition pondérée de l'actif sous gestion de la SICAV.

<b>Montant total des rémunérations versées et/ou attribuées à l'ensemble du personnel sur l'exercice clos au 31 décembre 2020 <sup>(1)</sup></b>	
Rémunérations fixes <sup>(2)</sup> (en milliers d'euros)	42,49
Rémunérations variables <sup>(3)</sup> (en milliers d'euros)	47,37
Nombre total d'employés <sup>(4)</sup>	2.516 dont 823 pour AXA Investment Managers Paris, société de gestion de la SICAV

<sup>(1)</sup> Les informations sur la rémunération n'incluent pas les charges sociales, après application d'une clé de répartition pondérée de l'actif sous gestion de la SICAV.

<sup>(2)</sup> Les rémunérations fixes sont composées du salaire de base et de tous autres composants de rémunération fixe payés à l'ensemble du personnel d'AXA Investment Managers au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

<sup>(3)</sup> Les rémunérations variables, composées d'éléments de salaires variables discrétionnaires, immédiats et différés, incluent :  
- les montants attribués au titre de la performance de l'année précédente et entièrement versés sur l'exercice sous revue (rémunérations variables non différées),  
- les montants attribués au titre de la performance des années précédentes et de l'exercice sous revue (rémunérations variables différées),  
- et des intéressements à long terme mis en place par le Groupe AXA.

<sup>(4)</sup> Le nombre total d'employés correspond à l'effectif moyen incluant les contrats à durée indéterminée, les contrats à durée déterminée et les conventions de stage au 31 décembre 2020.

<sup>(5)</sup> Le nombre total d'employés concernés correspond au nombre total d'employés concernés au sein Groupe AXA Investment Managers et au sein d'AXA Investment Managers Paris au 31 décembre 2020.

<b>Montant agrégé des rémunérations versées et/ou attribuées aux collaborateurs et autres cadres supérieurs dont les activités ont une incidence substantielle sur le profil de risque des portefeuilles gérés <sup>(1)</sup></b>			
	<b>Collaborateurs ayant un impact direct sur le profil de risque des véhicules d'investissement</b>	<b>Cadres de direction</b>	<b>Total</b>
Rémunérations fixes et variables (en milliers d'euros) <sup>(2) (3)</sup>	19,42	17,96	37,38
Nombre d'employés concernés <sup>(5)</sup>	224 dont 100 pour AXA Investment Managers Paris, société de gestion de la SICAV	88 dont 20 pour AXA Investment Managers Paris, société de gestion de la SICAV	312 dont 120 pour AXA Investment Managers Paris, société de gestion de la SICAV

## **12 - POLITIQUE DE SELECTION ET D'EXECUTION DES ORDRES**

La Société de gestion de portefeuille a établi un document « Politique d'exécution » présentant sa politique d'exécution d'ordres, son suivi et sa communication ainsi que toute information appropriée sur les mesures raisonnables qu'elle prend en vue d'obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients.

La Société de gestion de portefeuille contrôle régulièrement l'efficacité de la politique établie et en complément, elle met à disposition la liste des principaux courtiers et contreparties utilisés - par classe d'actifs et sous-classes d'actifs - afin d'obtenir les meilleures conditions d'exécution possible pour le compte de ses clients, conformément à la norme technique RTS 28 prévue par la Directive Européenne MiFID II.

La politique d'exécution des ordres de la Société de gestion de portefeuille et les rapports susmentionnés sont publiés sur le site Internet (<https://particuliers.axa-im.fr>) sous la rubrique : « Nos politiques internes et autres informations importantes ».

## **13 - INFORMATIONS SUR LES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE « ESG »**

En application de l'article L. 533-22-1 du Code monétaire et financier, nous vous informons que la SICAV n'applique pas simultanément les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, dits « critères ESG », tels que déterminés par le groupe AXA INVESTMENT MANAGERS et ne les intègre pas explicitement au niveau de son processus d'investissement.

## **14 - TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES**

Conformément aux dispositions des articles 27, 32 et 40 de la Position AMF n°2013-06, telle que modifiée le 10 septembre 2014, relative aux fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM, sont annexées au présent rapport, les informations relatives à l'exposition obtenue au travers de techniques de gestion efficace de portefeuille et au travers d'instruments financiers dérivés de la SICAV.

## **15 - DONNEES RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION (REGLEMENT SFTR)**

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (Règlement SFTR), les données relatives à l'utilisation des opérations de financement sur titres par la SICAV sont annexées au présent rapport.

**16 – INFORMATIONS RELATIVES AUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE**

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article 33 de l'instruction de l'AMF n° 2011-19, un compte-rendu des principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de l'exercice.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## **Annexes**

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de la SICAV au cours de l'exercice

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Tableau des acquisitions et prêts / emprunts de titres et OTC

Tableaux relatifs à la réglementation « Securities Financing Transactions Regulation (SFTR) »

Tableau relatif aux principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de la SICAV au cours de l'exercice

**Mme Anita BARCZEWSKI**

*Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2020*

**Mandats et fonctions**

R.P. AXA Investment  
Managers  
Directeur Général

**Sociétés du Groupe AXA**

*Sociétés françaises*

AXA OR ET MATIERES  
PREMIERES (SICAV)  
AXA IM EURO SELECTION  
(SICAV)

*Sociétés étrangères*

Néant

**Entités extérieures au Groupe  
AXA**

*Entités françaises*

Néant

*Entités étrangères*

Néant

*Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2020*

**Mandats et fonctions**

R.P. AXA Investment  
Managers Paris

**Sociétés du Groupe AXA**

*Sociétés françaises*

AXA VALEURS EURO (SICAV)

*Sociétés étrangères*

Néant

**Entités extérieures au Groupe  
AXA**

*Entités françaises*

Néant

*Entités étrangères*

Néant

**Mme Fanny GAMA LUIS**

*Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2020*

**Mandats et fonctions**

Membre du comité de coordination  
 Membre du comité de coordination  
 Membre du comité d'investissement  
 Membre du conseil de surveillance  
 Membre du conseil de surveillance  
 R.P. AXA France IARD  
 R.P. AXA France VIE  
 R.P. AXA France IARD

**Sociétés du Groupe AXA**

*Sociétés françaises*  
 AXA SELECTIV' IMMO (SPPICAV SAS)  
 AXA SELECTIV' IMMOSERVICE (SPPICAV SAS)  
 MATIGNON ALTERNATIF (SASCAV)  
 VENDOME BUREAUX (SCICAV)  
 UGITOUR (SCICAV)  
 AXA EUROPE ACTIONS ( SICAV)  
 AXA INTERNATIONAL OBLIGATIONS (SICAV)  
 AXA OR ET MATIERES PREMIERES ( SICAV)

*Sociétés étrangères*

Néant

**Entités extérieures au Groupe AXA**

*Entités françaises*

Néant

*Entités étrangères*

Néant

*Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2020*

**Mandats et fonctions**

R.P. AXA ASSURANCE IARD  
 MUTUELLE  
 R.P. AXA France VIE  
 Membre du conseil de surveillance  
 Membre du conseil de surveillance  
 Membre du conseil de direction  
 Membre du conseil de direction  
 Membre du conseil de direction  
 Membre du conseil de direction

**Sociétés du Groupe AXA**

*Sociétés françaises*  
 AXA EURO OBLIGATIONS (SICAV)  
 AXA EURO 7-10 (SICAV)  
 COLISEE RESIDENTIEL (SCICAV)  
 SCI VENDOME COMMERCE (SCICAV)  
 Matignon Developpement 1 (SAS)  
 Matignon Developpement 2 (SAS)  
 Matignon Developpement 3 (SAS)  
 Matignon Developpement 4 (SAS)

*Sociétés étrangères*

Néant

**Entités extérieures au Groupe AXA**

*Entités françaises*

SAS CDI INVESTISSEMENT

*Entités étrangères*

MD Mezzanine SA (SICAR Luxembourg)

R.P. AXA ASSURANCES IARD  
 MUTUELLE

Administrateur

**M. Serge PIZEM***Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2020***Mandats et Fonctions****Sociétés du Groupe AXA****Sociétés françaises**

Président du conseil d'administration	AXA EUROPE OPPORTUNITES (SICAV)
Président du conseil d'administration	AXA EUROPE SMALL CAP (SICAV)
Président du conseil d'administration	AXA FRANCE SMALL CAP (SICAV)
R.P. AXA Investment Managers Paris	AXA EUROPE ACTIONS (SICAV)
R.P. AXA Investment Managers Paris	AXA N.P.I. ACTIONS (SICAV)
R.P. AXA Investment Managers Paris	AXA OR ET MATIERES PREMIERES (SICAV)

**Sociétés étrangères**

Néant

**Entités extérieures au Groupe AXA****Entités françaises**

Gérant	GABSARIC (SARL)
--------	-----------------

**Entités étrangères**

Néant

*Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2020***Mandats et Fonctions****Sociétés du Groupe AXA****Sociétés françaises**

Président du conseil d'administration	AXA FRANCE ACTIONS (SICAV)
R.P. AXA Investment Managers Paris	AXA INTERNATIONAL ACTIONS (SICAV)

**Sociétés étrangères**

Néant

**Entités extérieures au Groupe AXA****Entités françaises**

Néant

**Entités étrangères**

Néant

**M. Matthieu TONNEAU**

*Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2020*

**Mandats et Fonctions**

Directeur Général  
 Directeur Général

**Sociétés du Groupe AXA**

*Sociétés françaises*

AXA INDICE FRANCE (SICAV)

AXA OR ET MATIERES PREMIERES  
 (SICAV)

*Sociétés étrangères*

Néant

**Entités extérieures au Groupe AXA**

*Entités françaises*

Néant

*Entités étrangères*

Néant

*Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2020*

**Mandats et Fonctions**

**Sociétés du Groupe AXA**

*Sociétés françaises*

Néant

*Sociétés étrangères*

Néant

**Entités extérieures au Groupe AXA**

*Entités françaises*

Néant

*Entités étrangères*

Néant



**Mme Véronique TOUSSAINT-MONDET**

*Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2020*

**Mandats et fonctions**

Président du Conseil d'administration  
Président du Conseil d'administration

**Sociétés du Groupe AXA**

*Sociétés françaises*

AXA OR ET MATIERES PREMIERES (SICAV)

AXA N.P.I. ACTIONS (SICAV)

*Sociétés étrangères*

Néant

**Entités extérieures au Groupe AXA**

*Entités françaises*

Néant

*Entités étrangères*

Néant

*Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2020*

**Mandats et fonctions**

**Sociétés du Groupe AXA**

*Sociétés françaises*

Néant

*Sociétés étrangères*

Néant

**Entités extérieures au Groupe AXA**

*Entités françaises*

Néant

*Entités étrangères*

Néant

**Mme Anne VISONNEAU***Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2020***Mandats et Fonctions**

Administrateur  
 R.P. AXA France IARD  
 R.P. AXA Assurances Vie Mutuelle  
 R.P. AXA Assurances Iard Mutuelle  
 R.P. AXA France VIE  
 R.P. AXA France VIE  
 R.P. AXA France VIE  
 R.P. AXA France VIE  
 R.P. AXA Assurances Vie Mutuelle  
 R.P. AXA Assurances Vie Mutuelle  
 R.P. AXA France VIE  
 R.P. AXA France VIE  
 R.P. AXA France VIE  
 R.P. AXA France VIE  
 R.P. AXA France VIE  
 R.P. AXA France VIE

**Sociétés du Groupe AXA***Sociétés françaises*

AXA OR ET MATIERES PREMIERES (SICAV)  
 AXA EURO 7-10 (SICAV)  
 AXA VALEURS EURO (SICAV)  
 AXA EURO OBLIGATIONS  
 AGIPI OBLIGATIONS MONDE (SICAV)  
 AGIPI IMMOBILIER (SICAV)  
 AGIPI ACTIONS EUROPE (SICAV)  
 AGIPI OBLIGATIONS INFLATION (SICAV)  
 AGIPI ACTIONS MONDE (SICAV)  
 AGIPI AMBITION (SICAV)  
 AGIPI REGIONS SOLIDAIRE (SICAV)  
 AGIPI CONVICTIONS (SICAV)  
 AGIPI REVENUS (SICAV)  
 AGIPI ACTIONS EMERGENTS (SICAV)  
 AGIPI GRANDES TENDANCES (SICAV)  
 AGIPI MONDE DURABLE (SICAV)

*Sociétés étrangères*

Néant

**Mandats et Fonctions****Entités extérieures au Groupe AXA***Entités françaises*

Néant

*Entités étrangères*

Néant

*Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2020***Mandats et Fonctions**

R.P. AXA Assurances Vie Mutuelle  
 R.P. AXA France Assurance  
 R.P. AXA France IARD  
 R.P. AXA France IARD  
 R.P. AXA France Vie  
 R.P. AXA France Vie

**Sociétés du Groupe AXA***Sociétés Françaises*

AXA OBLIGATIONS EUROPEENNES (SICAV)  
 AXA INDICE FRANCE (SICAV)  
 AXA EUROPE OPPORTUNITES (SICAV)  
 AXA INDICE FRANCE (SICAV)  
 AXA COURT TERME (SICAV)  
 AXA EURO CREDIT (SICAV)

*Sociétés étrangères*

Néant

**Entités extérieures au Groupe AXA***Entités françaises*

Néant

*Entités étrangères*

Néant

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Date	Part	Actif net	Nombre d'actions ou parts	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire €
30/12/2016	RC	61 966 692,73	1 862 119,6348	33,27				-1,96
	RD	49 521 196,80	1 849 738,0768	26,77		0,17	0,029	-1,77
29/12/2017	RC	64 325 545,44	1 787 215,6812	35,99				-0,06
	RD	50 728 670,00	1 763 382,0519	28,76		0,41	0,047	-0,45
31/12/2018	RC	72 548 168,44	2 119 991,6990	34,22				1,73
	RD	39 751 834,16	1 474 845,1674	26,95		0,61	0,047	
31/12/2019	RC	86 911 926,02	2 050 659,8145	42,38				2,66
	RD	51 684 743,20	1 578 004,4092	32,75		1,12	0,073	
31/12/2020	RC	74 909 980,93	1 852 407,8000	40,43				-0,57
	RD	47 685 184,14	1 591 601,8432	29,96		0,59	*	-1,03

\*Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé à la date de détachement du coupon.

Tableau des acquisitions et prêts / emprunts de titres et OTC

<b>Techniques de gestion efficaces du portefeuille (art 27)</b>	
Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficaces (Repo, Prêts/emprunts de titres, cessions temporaires)	Monétaire
Types et montants des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie des opérations de techniques de gestion efficaces du portefeuille	
Espèces	Néant
Titres de créance	567 785,85
Titres de capital	Néant
Placements collectifs	Néant
Revenu brut reçu par l'OPCVM lié à ces opérations *	12 674,52
Coût et Frais directs et indirects supportés par l'OPCVM directement liés à ces opérations *	-4 304,63
Liste des contreparties liées à ces opérations	<p>HSBC BANK LONDRES ALL UK OFFICES</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>

\* Les montants affichés représentent les revenus bruts ainsi que les coûts et frais liés aux opérations de techniques efficaces du portefeuille acquis au cours de l'exercice fiscal

<b>Tableau relatif aux opérations sur les marchés dérivés (art 32)</b>	
Exposition sous-jacente aux instruments financiers dérivés	Néant
Types et montants des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie des opérations sur les marchés dérivés	
Espèces	Néant
Titres de créance	Néant
Titres de capital	Néant
Placements collectifs	Néant
Liste des contreparties liées à ces opérations	Néant

**Emetteurs des valeurs reçues en garantie dans le cadre des opérations sur les marchés dérivés et techniques de gestion efficaces de portefeuille – concentration > 20% du total net de l'actif du fonds (art 40)**

Nom de l'émetteur	Montant (EUR)	Montant (en %)
Néant		
Total		

\*Les émissions reçues en garantie dans le cadre des opérations sur les marchés dérivés et techniques de gestion efficaces de portefeuille sont toutes émises ou garanties par un Etat Membre de l'Union Européenne.

Tableaux relatifs à la réglementation « Securities Financing Transactions Regulation (SFTR) »

# **AXA OR ET MATIERES PREMIERES**

## **Securities Financing Transactions Regulation**

**31/12/2020**

**EUR**

## Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et Total Return Swaps exprimés en valeur absolue et en pourcentage de l'actif net du fonds

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant	475 349,10				
% de l'actif net total	0,39				

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Montant des titres et matières premières prêtés en proportion des actifs

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant des actifs prêtés	475 349,10				
% des actifs pouvant être prêtés	0,39				

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter



**10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors liquidités) pour tous les types d'opérations de financement (volume de garanties au titre des transactions en cours)**

1 . Nom	FRANCE (GOVT OF)
Volume des garanties reçues	415 744,78
2 . Nom	BELGIUM KINGDOM
Volume des garanties reçues	152 285,30
3 . Nom	
Volume des garanties reçues	
4 . Nom	
Volume des garanties reçues	
5 . Nom	
Volume des garanties reçues	
6 . Nom	
Volume des garanties reçues	
7 . Nom	
Volume des garanties reçues	
8 . Nom	
Volume des garanties reçues	
9 . Nom	
Volume des garanties reçues	
10 . Nom	
Volume des garanties reçues	

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
1. Nom	HSBC BANK LONDRES ALL UK OFFICES				
Montant	906 133,42				
Domicile	ROYAUME UNI				
2. Nom					
Montant					
Domicile					
3. Nom					
Montant					
Domicile					
4. Nom					
Montant					
Domicile					
5. Nom					
Montant					
Domicile					
6. Nom					
Montant					
Domicile					
7. Nom					
Montant					
Domicile					
8. Nom					
Montant					
Domicile					
9. Nom					
Montant					
Domicile					
10. Nom					
Montant					
Domicile					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Type et qualité des garanties (collatéral), en valeur absolue et sans compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
<b>Type et qualité de la garantie</b>					
<b>Liquidités</b>					
<b>Instruments de dette</b>	568 030,08				
Notation de bonne qualité	100,00				
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
<b>Actions</b>					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
<b>Parts de fonds</b>					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
<b>Monnaie de la garantie</b>					
EURO	568 030,08				
<b>Pays de l'émetteur de la garantie</b>					
FRANCE	415 744,78				
BELGIQUE	152 285,30				

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Échéance de la garantie, en valeur absolue et sans compensation, ventilée en fonction des tranches ci-dessous

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an	568 030,08				
ouvertes					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Échéance des opérations de financement sur titres et total return swaps ventilée en fonction des tranches ci-dessous

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
moins d'1 jour	906 133,42				
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an					
ouvertes					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Règlement et compensation des contrats

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	906 133,42				
Trois parties					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

- La compensation des contrats financiers listés détenus par le portefeuille est réalisée par le biais d'une contrepartie centrale
- La compensation des contrats financiers non listés détenus par le portefeuille et éligibles à la compensation centrale selon EMIR est réalisée par le biais d'une contrepartie centrale
- La compensation des contrats financiers non listés détenus par le portefeuille et non éligibles à la compensation centrale selon EMIR est réalisée de manière bilatérale avec les contreparties des transactions
- La compensation des opérations efficaces de portefeuilles est réalisée par un tiers aux transactions dans le cadre d'un contrat tri-partite de collatéral management.

## Données sur la réutilisation des garanties

	Espèces	Titres
Montant maximal (%)	100,00	0,00
Montant utilisé (%)		0,00
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces des opérations de financement sur titres et TRS		

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

L'OPC respecte les contraintes définies dans la position AMF n° 2013-06 relative aux fonds cotés et autres question liées aux OPCVM.

Les garanties financières reçues en espèces sont donc uniquement :

- placées en dépôt auprès d'entités prescrites à l'article 50, point f), de la directive OPCVM;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPCVM puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme tels que définis dans les orientations pour une définition commune des organismes de placement collectif monétaires européens.

Les garanties financières reçues en titres ne sont pas réutilisées.

La rémunération estimée issue de la réutilisation des garanties de l'OPC est donc proche du taux monétaire de référence.

## Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

1. Nom	BPSS
Montant conservé	568 030,08

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Montant total du collatéral versé	
En % de toutes les garanties versées	
Comptes séparés	
Comptes groupés	
Autres comptes	

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Données sur les revenus ventilées

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC	Montant	8 369,89				
	en % du revenus	66,04				
Gestionnaire	Montant					
	en % du revenus					
Tiers (ex. agent prêteur...)	Montant	4 304,63				
	en % du revenus	33,96				

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Données sur les coûts ventilées

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC	Montant					
Gestionnaire	Montant					
Tiers (ex. agent prêteur...)	Montant					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

Tableau relatif aux principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	21 605 541,03	24 634 535,77
b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	0,00	0,00
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPCVM / du fonds d'investissement à vocation générale	41 714 694,12	45 740 128,02
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ; (Article R.214-11-I- 4° (OPCVM) / Article R.214-32-18-I-4° (FIVG) du code monétaire et financier)	0,00	0,00
e) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés aux I et II de l'article R.214-32-19. (Articles R.214-11-II (OPCVM) et R.214-32-19-I et II-(FIVG) du code monétaire et financier)	0,00	0,00

**Ce tableau ne fait pas partie de l'annexe des comptes annuels et n'est donc pas audité par le commissaire aux comptes**



## Bilan au 31/12/2020 et au 31/12/2019

Actif

## Bilan actif au 31/12/2020 en EUR

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>123 380 263,84</b>	<b>140 302 112,67</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>122 284 407,68</b>	<b>138 644 327,52</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	122 284 407,68	138 644 327,52
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>567 785,85</b>	<b>530 324,09</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	567 785,85	530 324,09
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>52 718,57</b>	<b>693 982,69</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	52 718,57	693 982,69
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>475 351,74</b>	<b>433 478,37</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	475 351,74	433 478,37
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>20 365,40</b>	<b>1 138 813,80</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>20 365,40</b>	<b>1 138 813,80</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>614,81</b>	<b>68 012,30</b>
<b>Liquidités</b>	<b>614,81</b>	<b>68 012,30</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>123 401 244,05</b>	<b>141 508 938,77</b>

## Passif

**Bilan passif au 31/12/2020 en EUR**

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	<b>121 625 548,31</b>	<b>128 645 262,37</b>
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	<b>2 727 511,18</b>	<b>1 194 204,74</b>
<b>Report à nouveau (a)</b>	<b>11 435,60</b>	<b>15 029,01</b>
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	<b>-4 137 723,13</b>	<b>4 045 438,24</b>
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	<b>2 368 393,11</b>	<b>4 696 734,86</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>122 595 165,07</b>	<b>138 596 669,22</b>
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	<b>567 785,85</b>	<b>530 324,09</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	<b>567 785,85</b>	<b>530 324,09</b>
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de financiers titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	567 785,85	530 324,09
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>179 807,84</b>	<b>1 893 682,07</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>179 807,84</b>	<b>1 893 682,07</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>58 485,29</b>	<b>488 263,39</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>58 485,29</b>	<b>488 263,39</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>123 401 244,05</b>	<b>141 508 938,77</b>

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors-bilan au 31/12/2020 et au 31/12/2019

## Hors-bilan au 31/12/2020 en EUR

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Operations de couverture</b>		
Engagements sur marches reglementes ou assimiles		
Total Engagements sur marches reglementes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
<b>Total Operations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres operations</b>		
Engagements sur marches reglementes ou assimiles		
Total Engagements sur marches reglementes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
<b>Total Autres operations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Compte de résultat au 31/12/2020 et au 31/12/2019

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	8,46	169,81
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 585 102,78	6 757 285,87
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	12 674,52	12 068,36
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 597 785,76</b>	<b>6 769 524,04</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	4 304,63	4 101,13
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 255,85	11 970,00
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>8 560,48</b>	<b>16 071,13</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>4 589 225,28</b>	<b>6 753 452,91</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 900 291,20	1 943 588,50
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>2 688 934,08</b>	<b>4 809 864,41</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-320 540,97	-113 129,55
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>2 368 393,11</b>	<b>4 696 734,86</b>

## Annexes

Règles et méthodes comptables au 31 décembre 2020

### Annexes

---

## 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La devise de comptabilité du portefeuille est l'EUR.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2017-05 modifiant le règlement ANC n°2014-01 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Événement exceptionnel intervenu au cours de l'exercice : Néant.

Changements comptables soumis à l'information des porteurs : Néant.

Changements d'estimation et changements de modalités (à justifier le cas échéant) : Néant.

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice : Néant.

## 1. Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes annuels de la manière suivante :

**Valeurs mobilières :**

### Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers :

- Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers : cours de clôture du jour de valorisation (source : Thomson-Reuters).
- Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Les justificatifs sont communiqués au Commissaire aux comptes à l'occasion de ces contrôles.
- Devises : les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur euro suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : WM Company).
- Les obligations et produits de taux indexés à taux fixe ou variable, y compris les Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN), Bons du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (BTF), sont valorisés quotidiennement à leur valeur de marché sur la base de cours d'évaluation provenant de fournisseurs de données considérés comme éligibles par la Société de Gestion et classés par ordre de priorité selon le type de l'instrument. Ils sont évalués en prix pied de coupon.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Les parts ou actions d'OPC :

- Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative officielle publiée. Les organismes de placement collectifs valorisant dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative de l'OPC sont évalués sur la base d'estimations sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Les Titres de Créance Négociable hors Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN), Bons du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (BTF):

Les titres de Créance Négociables (TCN) sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux d'actualisation retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre (spread de marché de l'émetteur).

Les taux de marché utilisés sont :

- pour l'Euro, courbe de swap EONIA (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour l'USD, courbe de swap Fed Funds (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour le GBP, courbe de swap SONIA (méthode Overnight Indexed Swap OIS).

Le taux d'actualisation est un taux interpolé (par interpolation linéaire) entre les deux périodes cotées les plus proches encadrant la maturité du titre.

Les instruments de titrisation :

- Titres adossés à des actifs (ABS) : les ABS sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant de prestataires de service, de fournisseurs de données, de contreparties éligibles et/ou de tierces parties désignés par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).
- Obligations adossées à des actifs (CDO) et Obligations adossées à des prêts (CLO) :
  - (i) les tranches subordonnées émises par des CDO et/ou CLO et (ii) les CLO « sur-mesure » sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant des banques arrangeuses, des « Lead Managers », des contreparties s'étant engagées à fournir ces cours d'évaluation et/ou des tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles)
  - (ii) les titres émis par des CDO et/ou CLO qui ne sont ni (i) des tranches subordonnées de CDO et/ou CLO ni (ii) des CLO « sur mesure » sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant de tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).

Les cours utilisés pour l'évaluation des instruments de titrisation sont sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Prêt/Emprunt :
- Prêts de titres : les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché des titres ; la créance représentative des titres prêtés est évaluée à partir des termes du contrat de créance.
- Emprunts de titres : la dette représentative des titres empruntés est évaluée selon les modalités contractuelles.
- Pensions :
- Prises en pension : la créance représentative des titres reçus en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.
- Mises en pension : les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché des titres ; la dette représentative des titres donnés en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.

**Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé :**

Ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation

- Contract for difference (CFD) : les CFD sont valorisés à leur valeur de marché en fonction des cours de clôture du jour de valorisation des titres sous-jacents. La valeur boursière des lignes correspondantes mentionne le différentiel entre la valeur boursière et le strike des titres sous-jacents.
- Dérivés sur événement de crédit (CDS) : les CDS sont valorisés selon la méthode standard pour les CDS préconisée par l'ISDA. (sources : Markit pour les courbes de CDS et le taux de recouvrement ainsi que Bloomberg pour les courbes de taux d'intérêts).
- Changes à terme (Forex Forwards) : les changes à terme sont valorisés sur la base d'un calcul prenant en compte :
  - La valeur nominale de l'instrument,
  - Le prix d'exercice de l'instrument,
    - Les facteurs d'actualisation pour la durée restant à courir,
    - Le taux de change au comptant à la valeur au marché,
    - Le taux de change à terme pour la durée restant à courir, défini comme le produit du taux de change au comptant et le rapport des facteurs d'actualisation dans chaque monnaie calculé en utilisant les courbes de taux appropriées.

⇒ Produits dérivés de gré à gré au sein de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD):

- Swap de taux contre EONIA, FED FUNDS ou SONIA :

Ils sont valorisés selon la méthode du coût de retournement. A chaque calcul de la valeur liquidative, les contrats d'échange de taux d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. L'actualisation se fait en utilisant une courbe de taux zéro-coupon.

- Swap de taux d'intérêts contre une référence EURIBOR ou LIBOR :

Ils sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

⇒ Produits dérivés de gré à gré en dehors de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD):

Les instruments dérivés sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Si la Société de gestion le juge nécessaire, un investissement ou un titre spécifique peut être évalué selon une méthode alternative que celles présentées précédemment, sur recommandation du Global Risk Management ou d'un gérant de portefeuille après validation du Global Risk Management. Lorsque la valeur d'un investissement n'est pas vérifiable par la méthode habituelle ni une méthode alternative, celle-ci correspondra à la valeur de réalisation probable estimée, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

En pratique, si la société de gestion est contrainte à réaliser une transaction à un prix significativement différent de l'évaluation prévue à la lecture des règles de valorisation présentées ici, l'ensemble des titres subsistant dans le fonds devra être évalué à ce nouveau prix

## 2. Méthodes de comptabilisation

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des coupons ENCAISSES.

Les frais de négociation sont comptabilisés dans des comptes spécifiques d'UCIT et ne sont donc pas additionnés au prix de revient des valeurs mobilières (frais exclus).

Le PRMP (ou Prix de Revient Moyen Pondéré) est retenu comme méthode de liquidation des titres. En revanche, pour les produits dérivés la méthode du FIFO (ou « First In » « First Out » ; « premier entré – premier sorti ») est utilisée.

## 3. Politiques de distribution

Les Sommes Distribuables sont composées conformément aux dispositions légales, par :

- le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.



Les Sommes Distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.

Les Sommes Distribuables sont distribuées dans les limites suivantes :

le revenu net est intégralement distribué, aux arrondis près,

les plus-values nettes réalisées peuvent être sur décision du conseil d'administration partiellement ou intégralement distribuées.

Les Sommes Distribuables non distribuées seront inscrites en report.

Des acomptes peuvent être mis en distribution en cours d'exercice, sur décision du conseil d'administration et dans la limite des Sommes Distribuables réalisées à la date de la décision.

#### **4. Méthode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions.

Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- les commissions de mouvement facturées à l'OPC,
- la rémunération perçue par l'agent prêteur résultant de la mise en place des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Les frais de gestion et de fonctionnement facturés à l'OPC, sont donc :

- Frais directement imputés au compte de résultat de l'OPC :
  - Frais de gestion dont frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats) :
    - Le taux maximum s'élève à 2 % de l'actif net (OPC inclus).
- Frais indirect maximum (commission et frais de gestion) :
  - Néant (Dans la mesure où l'investissement de l'OPC dans des OPC sous-jacents ne représente pas plus de 20% de son actif, le niveau de frais indirects n'a pas à être précisé dans le prospectus, toutefois cela ne signifie pas pour autant qu'aucun frais ne sera pas supporté par l'OPC du fait de cet investissement).
- Commission de mouvement / Dépositaire :
  - Le prélèvement sur chaque transaction est de 50 € TTC maximum.
- Commission de surperformance :
  - Néant.
- Rétrocession de frais de gestion :
  - Néant.

- Nature des frais pris en charge par l'entreprise pour les fonds d'épargne salariale. Cette rubrique de frais n'est pas applicable aux OPC autres que les Fonds d'Epargne Salariale :
- Non applicable.

## 5. Calcul des ratios et des engagements

Les fonds détenant des contrats financiers calculent ses règles de division des risques, conformément à l'article R.214-30 du Code Monétaire et Financier, en tenant compte des instruments financiers sous-jacents à ces contrats.

Dans les cas où ceci est autorisé par le prospectus du fonds, l'exposition réelle de ce dernier au risque de marché peut être réalisée au travers de contrats financiers qui portent sur des instruments financiers diversifiés. Dans ces cas, le portefeuille du fonds est concentré mais l'utilisation des contrats financiers conduit à diversifier l'exposition au risque du fonds.

## 6. Tableau « hors-bilan »

Les positions en « hors-bilan » sont classées en « Opérations de couverture » ou « Autres opérations » en fonction de l'objectif recherché dans le cadre de la gestion du fonds.

<b>Tableau de concordance des parts</b>			
<b>Nom du fonds :</b>	<b>AXA OR ET MATIERES PREMIERES</b>		
<b>Code portefeuille :</b>	<b>AVFG</b>		
<b>Code ISIN</b>	<b>Catégorie indiquée sur le prospectus/KIID</b>	<b>Affectation des sommes distribuables</b>	<b>Parts présentées dans l'inventaire</b>
FR0010011171	C	Capitalisation	RC
FR0010011189	D	Distribution	RD

## Evolution de l'actif net de l'OPCVM

**2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET**

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>138 596 669,22</b>	<b>112 300 002,60</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	38 748 206,56	47 387 679,88
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-46 137 414,88	-46 542 544,98
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 287 703,40	7 383 753,92
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-12 095 805,16	-2 443 149,71
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-150 725,65	-132 393,09
Différences de change	-7 596 256,30	3 275 121,37
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	32 510,03	13 514 674,68
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	<i>14 867 146,21</i>	<i>14 834 636,18</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	<i>14 834 636,18</i>	<i>1 319 961,50</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution d'avoirs	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 778 656,23	-956 339,86
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 688 934,08	4 809 864,41
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>122 595 165,07</b>	<b>138 596 669,22</b>

\* Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPC (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres

### 3. MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	21 605 541,03	24 634 535,77
b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	0,00	0,00
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPCVM / du fonds d'investissement à vocation générale	41 714 694,12	45 740 128,02
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ; (Article R.214-11-I- 4° (OPCVM) / Article R.214-32-18-I-4° (FIVG) du code monétaire et financier)	0,00	0,00
e) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés aux I et II de l'article R.214-32-19. (Articles R.214-11-II (OPCVM) et R.214-32-19-I et II-(FIVG) du code monétaire et financier)	0,00	0,00

**Ce tableau ne fait pas partie de l'annexe des comptes annuels et n'est donc pas audité par le commissaire aux comptes**

Compléments d'information au 31 décembre 2020

**4. COMPLEMENTS D'INFORMATION****4.1. Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe nego. sur un marché régl. ou assimilé	567 785,85	0,46
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>567 785,85</b>	<b>0,46</b>
<b>Titres de créances</b>		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>567 785,85</b>	<b>0,46</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Operations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>TOTAL Operations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors Bilan</b>		
<b>Operations de couverture</b>		
<b>TOTAL Operations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres operations</b>		
<b>TOTAL Autres operations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Hors Bilan</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

#### 4.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	567 785,85	0,46						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers							614,81	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres financiers	567 785,85	0,46						
Comptes financiers							58 485,29	0,05
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

#### 4.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées							295 804,11	0,24	271 981,74	0,22
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres financiers										
Comptes financiers	614,81	0,00								
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres financiers							295 804,11	0,24	271 981,74	0,22
Comptes financiers	58 485,29	0,05								
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

#### 4.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise 1 GBP	% GBP	Devise 2 AUD	% AUD	Devise 3 USD	% USD	Devise N	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	36 079 374,57	29,43	25 175 146,84	20,54	25 142 025,00	20,51	29 350 412,40	23,94
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres financiers							475 349,10	0,39
Créances					3 643,35	0,00	16 458,39	0,01
Comptes financiers			614,81	0,00				
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Dettes								
Comptes financiers	228,97	0,00			2 385,61	0,00	11 901,04	0,01
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

#### 4.5. Ventilation par nature des postes créances et dettes

	31/12/2020
<b>Créances</b>	
Coupons à recevoir	20 101,74
Autres créances	263,66
<b>Total des créances</b>	<b>20 365,40</b>
<b>Dettes</b>	
Frais de gestion	-176 068,57
Autres Dettes	-3 739,27
<b>Total des dettes</b>	<b>-179 807,84</b>
<b>Total dettes et créances</b>	<b>-159 442,44</b>

## 4.6. Capitaux propres

### MOUVEMENTS DE SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

	En parts	En montant
<b>RC</b>		
Actions ou parts émises durant l'exercice	792 132,1113	27 778 282,76
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	-990 384,1258	-35 714 255,12

	En parts	En montant
<b>RD</b>		
Actions ou parts émises durant l'exercice	405 741,8113	10 969 923,80
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	-392 144,3773	-10 423 159,76

### COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
<b>RC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	2 664,85
Montant des commissions de souscription perçues	2 664,85
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	2 664,85
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	2 664,85
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	0,00

	En montant
<b>RD</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 265,06
Montant des commissions de souscription perçues	1 265,06
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	1 265,06
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	1 265,06
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	0,00



**4.7. Frais de gestion**

	<b>31/12/2020</b>
<b>RC</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,49
Frais de gestion fixes	1 232 739,55
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	<b>31/12/2020</b>
<b>RD</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,49
Frais de gestion fixes	667 551,65
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

#### 4.8. Engagements reçus et donnés

<b>Description des garanties reçues par l'OPC</b>			Neant	
Nature de la garantie	Etablissement Garant	Bénéficiaire	Échéance	Modalités
<b>Autres engagements reçus et / ou donnés</b>			Neant	

#### 4.9. Autres informations

##### VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2020
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

##### VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

##### INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE

	31/12/2020
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPC	52 718,57
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	52 718,57

## 4.10. Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>			0	0	0	0

Acomptes sur plus ou moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant Unitaire
<b>Total acomptes</b>			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	11 435,60	15 029,01
Résultat	2 368 393,11	4 696 734,86
<b>Total</b>	<b>2 379 828,71</b>	<b>4 711 763,87</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 433 669,37	2 933 060,84
<b>Total</b>	<b>1 433 669,37</b>	<b>2 933 060,84</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	0,00	0,00

	31/12/2020	31/12/2019
<b>RD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	939 045,09	1 767 364,94
Report à nouveau de l'exercice	7 114,25	11 338,09
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>946 159,34</b>	<b>1 778 703,03</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	1 591 601,8432	1 578 004,4092
Distribution unitaire	0,59	1,12
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>103 124,74</b>	<b>116 737,85</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	31/12/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	2 727 511,18	1 194 204,74
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 137 723,13	4 045 438,24
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-1 410 211,95</b>	<b>5 239 642,98</b>

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	31/12/2019
<b>RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 493 785,32	2 535 433,51
<b>Total</b>	<b>-2 493 785,32</b>	<b>2 535 433,51</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	31/12/2019
<b>RD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 727 511,18	2 704 209,47
Capitalisation	-1 643 937,81	0,00
<b>Total</b>	<b>1 083 573,37</b>	<b>2 704 209,47</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	1 591 601,8432	1 578 004,4092
Distribution unitaire	0,00	0,00

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

#### 4.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

Date	Part	Actif net	Nombre d'actions ou parts	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire €
30/12/2016	RC	61 966 692,73	1 862 119,6348	33,27				-1,96
	RD	49 521 196,80	1 849 738,0768	26,77		0,17	0,029	-1,77
29/12/2017	RC	64 325 545,44	1 787 215,6812	35,99				-0,06
	RD	50 728 670,00	1 763 382,0519	28,76		0,41	0,047	-0,45
31/12/2018	RC	72 548 168,44	2 119 991,6990	34,22				1,73
	RD	39 751 834,16	1 474 845,1674	26,95		0,61	0,047	
31/12/2019	RC	86 911 926,02	2 050 659,8145	42,38				2,66
	RD	51 684 743,20	1 578 004,4092	32,75		1,12	0,073	
31/12/2020	RC	74 909 980,93	1 852 407,8000	40,43				-0,57
	RD	47 685 184,14	1 591 601,8432	29,96		0,59	*	-1,03

\*Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé à la date de détachement du coupon.

## 4.12. Inventaire détaillé des dépôts et instruments financiers

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
AFRICAN RAINBOW MINERALS LTD COMMON STOCK ZAR.05	16 579	241 603,45	ZAR	0,20
AGNICO EAGLE MINES LTD COMMON STOCK	37 181	2 136 929,55	CAD	1,74
AMPOL LTD COMMON STOCK	10 075	180 582,43	AUD	0,15
ANGLO AMERICAN PLATINUM LTD COMMON STOCK ZAR.1	9 465	760 019,63	ZAR	0,62
ANGLO AMERICAN PLC COMMON STOCK USD.54945	191 284	5 181 187,11	GBP	4,23
ANGLOGOLD ASHANTI LTD COMMON STOCK ZAR.25	65 315	1 244 777,08	ZAR	1,02
ANTOFAGASTA PLC COMMON STOCK GBP.05	54 304	873 923,72	GBP	0,71
BANPU PUBLIC CO LTD FOR REG FOREIGN SH. THB1.0 A	674 800	202 490,35	THB	0,17
BARRICK GOLD CORP COMMON STOCK	274 847	5 113 268,54	CAD	4,17
BEACH ENERGY LTD COMMON STOCK	71 227	81 082,71	AUD	0,07
BHP GROUP LTD COMMON STOCK	457 972	12 255 141,25	AUD	9,99
BHP GROUP PLC COMMON STOCK USD.5	323 463	6 956 387,83	GBP	5,67
BOLIDEN AB COMMON STOCK SEK2.11	42 934	1 245 058,23	SEK	1,02
BP PLC COMMON STOCK USD.25	820 107	2 334 524,23	GBP	1,90
CABOT OIL GAS CORP COMMON STOCK USD.1	15 910	211 691,23	USD	0,17
CANADIAN NATURAL RESOURCES COMMON STOCK	48 223	946 331,52	CAD	0,77
CENOVUS ENERGY INC COMMON STOCK	41 483	206 244,07	CAD	0,17
CHEVRON CORP COMMON STOCK USD.75	79 720	5 502 312,12	USD	4,49
CONCHO RESOURCES INC COMMON STOCK USD.001	7 920	377 697,68	USD	0,31
CONOCOPHILLIPS COMMON STOCK USD.01	44 660	1 459 648,89	USD	1,19
CONTINENTAL RESOURCES INC/OK COMMON STOCK USD.01	3 288	43 802,38	USD	0,04
COSAN SA COMMON STOCK	6 400	76 262,05	BRL	0,06
COSMO ENERGY HOLDINGS CO LTD COMMON STOCK	2 643	38 433,99	JPY	0,03
AKER BP ASA COMMON STOCK NOK1.0	4 748	97 987,55	NOK	0,08
DETERRA ROYALTIES LTD COMMON STOCK	66 717	201 968,72	AUD	0,16
DIAMONDBACK ENERGY INC COMMON STOCK USD.01	6 394	252 927,63	USD	0,21
ENEOS HOLDINGS INC COMMON STOCK	120 957	354 659,12	JPY	0,29
ENI SPA COMMON STOCK	103 261	882 675,03	EUR	0,72
ENTERPRISE DEV CORP ALTA COM	520 000	0,00	CAD	0,00
EOG RESOURCES INC COMMON STOCK USD.01	24 262	988 881,48	USD	0,81
EVOLUTION MINING LTD COMMON STOCK	252 980	796 146,70	AUD	0,65
EXXARO RESOURCES LTD COMMON STOCK ZAR.01	38 813	299 966,10	ZAR	0,24
EXXON MOBIL CORP COMMON STOCK	175 099	5 898 885,03	USD	4,81
FRANCO NEVADA CORP COMMON STOCK	28 972	2 966 340,26	CAD	2,42
FRESNILLO PLC COMMON STOCK USD.5	28 932	365 084,28	GBP	0,30
GALP ENERGIA SGPS SA COMMON STOCK EUR1.	20 935	183 264,99	EUR	0,15
GLENCORE PLC COMMON STOCK USD.01	1 677 349	4 366 241,95	GBP	3,56
GOLD FIELDS LTD COMMON STOCK ZAR.5	135 869	1 040 008,36	ZAR	0,85
GRUPA LOTOS SA COMMON STOCK PLN1.	4 928	44 805,40	PLN	0,04
HARMONY GOLD MINING CO LTD COMMON STOCK ZAR.5	80 139	319 263,78	ZAR	0,26
HELLENIC PETROLEUM SA COMMON STOCK EUR2.18	2 233	12 058,20	EUR	0,01
HESS CORP COMMON STOCK USD1.0	11 147	480 936,73	USD	0,39
IDEMITSU KOSAN CO LTD COMMON STOCK	9 448	169 775,45	JPY	0,14
ILUKA RESOURCES LTD COMMON STOCK	66 130	270 675,90	AUD	0,22
IMERYS SA COMMON STOCK EUR2.0	5 893	227 823,38	EUR	0,19
IMPALA PLATINUM HOLDINGS LTD COMMON STOCK NPV	122 028	1 370 845,56	ZAR	1,12
IMPERIAL OIL LTD COMMON STOCK	9 869	152 960,64	CAD	0,12
INPEX CORP COMMON STOCK	36 900	162 409,08	JPY	0,13
IRPC PCL FOREIGN FOREIGN SH. THB1.0 A	412 300	41 840,11	THB	0,03
LUNDIN ENERGY AB COMMON STOCK SEK.01	7 680	169 902,37	SEK	0,14
MARATHON PETROLEUM CORP COMMON STOCK USD.01	26 878	908 564,49	USD	0,74
MINERAL RESOURCES LTD COMMON STOCK	21 917	517 653,66	AUD	0,42
MOL HUNGARIAN OIL AND GAS PL COMMON STOCK HUF125.0	14 822	89 499,65	HUF	0,07

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
MOTOR OIL (HELLAS) SA COMMON STOCK EUR.75	1 729	20 402,20	EUR	0,02
NESTE OYJ COMMON STOCK	17 324	1 024 887,84	EUR	0,84
NEWCREST MINING LTD COMMON STOCK	126 681	2 059 684,78	AUD	1,68
NEWMONT CORP COMMON STOCK USD1.6	124 825	6 109 900,90	USD	4,98
NORTHAM PLATINUM LTD COMMON STOCK ZAR.0001	53 991	629 448,64	ZAR	0,51
NORTHERN STAR RESOURCES LTD COMMON STOCK	112 967	904 106,48	AUD	0,74
OCCIDENTAL PETROLEUM CORP COMMON STOCK USD.2	34 078	482 113,67	USD	0,39
OIL SEARCH LTD COMMON STOCK	83 793	196 059,55	AUD	0,16
OMV AG COMMON STOCK	5 775	190 575,00	EUR	0,16
OZ MINERALS LTD COMMON STOCK	50 905	606 134,21	AUD	0,49
PETROBRAS DISTRIBUIDORA SA COMMON STOCK	29 700	103 418,54	BRL	0,08
PETROBRAS PETROLEO BRAS PR PREFERENCE	186 017	829 493,54	BRL	0,68
PETROBRAS PETROLEO BRAS COMMON STOCK	150 812	684 608,43	BRL	0,56
PHILLIPS 66 COMMON STOCK	18 175	1 038 910,96	USD	0,85
PIONEER NATURAL RESOURCES CO COMMON STOCK USD.01	6 665	620 388,91	USD	0,51
POLSKIE GORNICTWO NAFTOWE I COMMON STOCK PLN1.	76 885	93 463,77	PLN	0,08
POLSKI KONCERN NAFTOWY ORLEN COMMON STOCK PLN1.25	12 625	159 842,73	PLN	0,13
POLYMETAL INTERNATIONAL PLC COMMON STOCK	55 640	1 047 096,19	GBP	0,85
PTT EXPLORATION PROD FOR FOREIGN SH. THB1.0 A	55 700	149 287,80	THB	0,12
PTT PCL/FOREIGN FOREIGN SH. THB1.0 A	577 000	668 961,78	THB	0,55
REPSOL SA RIGHT	62 294	17 485,93	EUR	0,01
RIO TINTO LTD COMMON STOCK	57 828	4 151 463,95	AUD	3,39
RIO TINTO PLC COMMON STOCK GBP.1	169 068	10 331 828,40	GBP	8,43
ROYAL DUTCH SHELL PLC A SHS COMMON STOCK EUR.07	169 497	2 457 526,61	GBP	2,00
ROYAL DUTCH SHELL PLC B SHS COMMON STOCK EUR.07	153 915	2 165 574,25	GBP	1,77
REPSOL SA COMMON STOCK EUR1.	54 482	449 476,50	EUR	0,37
S OIL CORP COMMON STOCK KRW2500.0	1 648	85 800,89	KRW	0,07
SANTOS LTD COMMON STOCK	71 433	282 470,30	AUD	0,23
SARACEN MINERAL HOLDINGS LTD COMMON STOCK	173 044	518 389,88	AUD	0,42
SIBANYE STILLWATER LTD COMMON STOCK	454 328	1 516 748,13	ZAR	1,24
SK INNOVATION CO LTD COMMON STOCK KRW5000.	2 178	311 343,62	KRW	0,25
WASHINGTON H. SOUL PATTINSON COMMON STOCK	14 356	272 434,43	AUD	0,22
SOUTH32 LTD COMMON STOCK	749 792	1 168 003,43	AUD	0,95
EQUINOR ASA COMMON STOCK NOK2.5	4 740	65 584,48	NOK	0,05
SUNCOR ENERGY INC COMMON STOCK	63 593	870 997,27	CAD	0,71
TECK RESOURCES LTD CLS B COMMON STOCK	72 621	1 076 177,25	CAD	0,88
THAI OIL PCL FOREIGN FOREIGN SH. THB10.0 A	41 300	58 585,48	THB	0,05
TOTAL SE COMMON STOCK EUR2.5	99 966	3 528 799,80	EUR	2,88
ULTRAPAR PARTICIPACOES SA COMMON STOCK	35 100	131 113,79	BRL	0,11
UNITED ENERGY GROUP LTD COMMON STOCK HKD.01	304 000	49 025,80	HKD	0,04
UNTRADE.BRIGHTOIL	67 000	10 593,16	HKD	0,01
VALERO ENERGY CORP COMMON STOCK USD.01	16 554	765 362,90	USD	0,62
WHEATON PRECIOUS METALS CORP COMMON STOCK	69 326	2 364 235,41	CAD	1,93
WHITEHAVEN COAL LTD COMMON STOCK	135 292	140 360,33	AUD	0,11
WOODSIDE PETROLEUM LTD COMMON STOCK	39 939	572 788,13	AUD	0,47
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. neg. sur un marche regl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous)</b>		<b>122 284 407,68</b>		<b>99,75</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilees nego. sur un marche regl. ou assimile</b>		<b>122 284 407,68</b>		<b>99,75</b>
BRO X MINERALS LTD COM	1 700	0,00	CAD	0,00
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. non nego. sur un marche regl. (sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilees non nego. sur un marche regl.</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilees</b>		<b>122 284 407,68</b>		<b>99,75</b>
AXA AXA COURT TERME	22,12	52 718,57	EUR	0,04
<b>TOTAL OPCVM et equivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>		<b>52 718,57</b>		<b>0,04</b>
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>		<b>52 718,57</b>		<b>0,04</b>
FRANCE (GOVT OF) BONDS REGS 05/45 3.25	50 000	86 746,00	EUR	0,07



Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
BELGIUM KINGDOM SR UNSECURED REGS 06/45 3.75	82 000	152 610,90	EUR	0,12
FRANCE (GOVT OF) BONDS REGS 05/25 0.5	280 000	295 804,11	EUR	0,24
FRANCE (GOVT OF) BONDS REGS 11/28 0.75	30 000	32 624,84	EUR	0,03
<b>TOTAL Titre pris en garantie</b>		<b>567 785,85</b>		<b>0,46</b>
<b>INDEMNITES SUR Titres recus en garantie</b>		<b>-567 785,85</b>		<b>-0,46</b>
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
EQUINOR ASA COMMON STOCK NOK2.5	34 355	475 349,10	NOK	0,39
<b>TOTAL Pret de titres</b>		<b>475 349,10</b>		<b>0,39</b>
<b>DETTES SUR Creances representatives de titres pretes</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>INDEMNITES SUR Creances representatives de titres pretes</b>		<b>2,64</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>		<b>475 351,74</b>		<b>0,39</b>
<b>TOTAL Operations contractuelles</b>		<b>475 351,74</b>		<b>0,39</b>

**Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels  
et Rapport spécial sur les conventions réglementées**



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **SICAV AXA OR ET MATIERES PREMIERES**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

## **SICAV AXA OR ET MATIERES PREMIERES**

Tour Majunga - 6 Place de la Pyramide  
92800 Puteaux

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la SICAV AXA OR ET MATIERES PREMIERES,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'organisme de placement collectif constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) AXA OR ET MATIERES PREMIERES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les SICAV, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de l'existence dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, le 19 mars 2021*

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, cursive letters that appear to be 'GD' or similar initials.

Gilles DUNAND-ROUX





61, rue Henri Regnault  
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

## **SICAV AXA OR ET MATIERES PREMIERES**

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2020

## **SICAV AXA OR ET MATIERES PREMIERES**

Tour Majunga - 6 Place de la Pyramide  
92800 Puteaux

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2020

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

## **Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

## Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, le 19 mars 2021*

Gilles DUNAND-ROUX

## Texte des Résolutions proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

### **PREMIERE RESOLUTION (à caractère ordinaire)**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes de la SICAV tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports, faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 2.368.393,11 €.

Elle constate que le capital, tel que défini à l'article L.214-7 alinéa 5 du Code monétaire et financier, d'un montant de 128.645.262,37 €, divisé en 2.050.659,8145 actions C et en 1.578.004,4092 actions D au 31 décembre 2019, s'élève à 121.625.548,31 €, divisé en 1.852.407,8000 actions C et en 1.591.601,8432 actions D au 31 décembre 2020, soit une diminution nette de 7.019.714,06 €.

### **DEUXIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)**

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, constatant que les sommes distribuables de l'exercice, composées de :

- Revenu net de l'exercice	2.368.393,11 €
- Report à nouveau de l'exercice précédent	11.435,60 €
- Plus values et moins values nettes de l'exercice	(4.137.723,13) €
- Plus values et moins values nettes antérieures non distribuées	2.727.511,18 €

s'élèvent à 969.616,76 € décide, conformément aux dispositions statutaires, de les répartir comme suit :

- Distribution	939.045,09 €
- Capitalisation	(2.704.053,76) €
- Report à nouveau de l'exercice	7.114,25 €
- Plus values et moins values nettes non distribuées	2.727.511,18 €

L'assemblée générale décide le détachement, le 14 avril 2021, d'un dividende de 0,59 €, par action en circulation, éligible pour les personnes physiques à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

La mise en paiement du dividende sera effectuée sans frais, à compter du 16 avril 2021.

L'assemblée générale prend acte que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	2017	2018	2019
<b>Nombre d'actions D</b>	1.763.382,0519	1.474.845,1674	1.578.004,4092
<b>Dividende</b>	0,41 €	0,61 €	1,12 €
<b>Dividende éligible à l'abattement</b>	0,41 €	0,61 €	1,12 €
<b>Dividende non éligible à l'abattement</b>	-	-	-

### **TROISIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, prend acte qu'aucune convention nouvelle, entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce, n'a été autorisée par le conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

**QUATRIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)**

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Mme Véronique TOUSSAINT-MONDET vient à expiration à l'issue de la présente réunion décide, sur proposition du conseil d'administration, de le renouveler pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

**CINQUIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)**

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Mme Anne VISONNEAU vient à expiration à l'issue de la présente réunion décide, sur proposition du conseil d'administration, de le renouveler pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

**SIXIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)**

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de la société AXA INVESTMENT MANAGERS vient à expiration à l'issue de la présente réunion décide, sur proposition du conseil d'administration, de le renouveler pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

**SEPTIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)**

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de la société AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS vient à expiration à l'issue de la présente réunion décide, sur proposition du conseil d'administration, de le renouveler pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## Texte des Résolutions adopté par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

### **PREMIERE RESOLUTION** (à caractère ordinaire)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration modifié et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes de la SICAV tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports, faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 2.368.393,11 €.

Elle constate que le capital, tel que défini à l'article L.214-7 alinéa 5 du Code monétaire et financier, d'un montant de 128.645.262,37 €, divisé en 2.050.659,8145 actions C et en 1.578.004,4092 actions D au 31 décembre 2019, s'élève à 121.625.548,31 €, divisé en 1.852.407,8000 actions C et en 1.591.601,8432 actions D au 31 décembre 2020, soit une diminution nette de 7.019.714,06 €.

### **DEUXIEME RESOLUTION** (à caractère ordinaire)

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, constatant que les sommes distribuables de l'exercice, composées de :

- Revenu net de l'exercice	2.368.393,11 €
- Report à nouveau de l'exercice précédent	11.435,60 €
- Plus values et moins values nettes de l'exercice	(4.137.723,13) €
- Plus values et moins values nettes antérieures non distribuées	2.727.511,18 €

s'élèvent à 969.616,76 € décide, conformément aux dispositions statutaires, de les répartir comme suit :

- Distribution	939.045,09 €
- Capitalisation	(2.704.053,76) €
- Report à nouveau de l'exercice	7.114,25 €
- Plus values et moins values nettes non distribuées	2.727.511,18 €

L'assemblée générale décide le détachement, le 14 avril 2021, d'un dividende de 0,59 €, par action en circulation, éligible pour les personnes physiques à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

La mise en paiement du dividende sera effectuée sans frais, à compter du 16 avril 2021.

L'assemblée générale prend acte que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	2017	2018	2019
<b>Nombre d'actions D</b>	1.763.382,0519	1.474.845,1674	1.578.004,4092
<b>Dividende</b>	0,41 €	0,61 €	1,12 €
<b>Dividende éligible à l'abattement</b>	0,41 €	0,61 €	1,12 €
<b>Dividende non éligible à l'abattement</b>	-	-	-

### **TROISIEME RESOLUTION** (à caractère ordinaire)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, prend acte qu'aucune convention nouvelle, entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce, n'a été autorisée par le conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

**QUATRIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)**

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Mme Véronique TOUSSAINT-MONDET vient à expiration à l'issue de la présente réunion décide, sur proposition du conseil d'administration, de le renouveler pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

**CINQUIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)**

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Mme Anne VISONNEAU vient à expiration à l'issue de la présente réunion décide, sur proposition du conseil d'administration, de le renouveler pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

**SIXIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)**

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de la société AXA INVESTMENT MANAGERS vient à expiration à l'issue de la présente réunion décide, sur proposition du conseil d'administration, de le renouveler pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

**SEPTIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)**

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de la société AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS vient à expiration à l'issue de la présente réunion décide, sur proposition du conseil d'administration, de le renouveler pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.



Investment  
Managers

**AXA OR ET MATIERES PREMIERES**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux

Tél. : 01 44 45 70 00 - Fax : 01 44 45 87 21

SIREN 342 054 905 - RCS Nanterre

**AXA Investment Managers Paris**

Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide 92800 Puteaux - France

Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF n° GP 92008 en date du 7 avril 1992

S.A. au capital de 1 384 380 euros, 353 534 506 RCS Nanterre.